

Décision

Générale

colonial

Décision n° 185 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances ;

n° 185

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : — le tableau des désignations coloniales du 25 décembre 1946 pour la Côte française des Somalis. (J. O. R. F. du 29 décembre 1946, pages 11072, 11073, 11974); — le décret n° 46-2955 du 31 décembre 1946 prorogeant le délai d'application des dispositions des articles 3 à 33 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 relatif au dégroupement des cadres des personnels militaires. (J. O. R. F. du 1er janvier 1947, page 5. Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extra, ordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. Siriex.